



Page 2 Edito du Maire



De la page 3 à la page 11

Vie communale



Page 12

Vie quotidienne et sécurité



De la page 13 à la page 16

Vie associative



Page 17

Infos pratiques



De la page 18 à la page 22

Cadre de vie/Environnement



Page 23

Agenda



Page 24

Droit

d'expression



Mairie de BERLAIMONT

15 place du Général de Gaulle

2 03.27.67.31.63

www.berlaimont.fr

Jours et horaires d'ouverture au public :

⇔ du lundi au vendredi

De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00





L'EDITO DU MAIRE

Chères Berlaimontoises, Chers Berlaimontois,

C'est le début de l'été! Les services techniques font vibrer les tondeuses et malmènent le chiendent. Les écoliers comptent les jours et les semaines qui les séparent des vacances. Les arbustes et fleurs arrivent en abondance pour embellir notre ville. Même si la situation sanitaire plus d'un an après le début de la crise a évolué avec la vaccination, elle reste la même : l'application des gestes barrières et le port du masque font encore partie de nos réflexes quotidiens. Seule la vaccination à grande échelle apportera une amélioration sanitaire dans notre pays.

Les regroupements associatifs, nos lieux de loisirs, salles de spectacle, de cinéma, les restaurants, les stades s'ouvrent lentement mais sont conseillés en petit nombre. Cependant, nous espérons qu'avec les jours chauds, les mois prochains marqueront un retour à la normale et que l'automne venu, les masques pourraient tomber comme les feuilles.

Dans cette incertitude générale, ces derniers mois ont été actifs pour le Conseil municipal, les travaux d'investissement de nos grands projets se poursuivent, reprenant les engagements du programme que la liste majoritaire a à cœur de continuer.

J'en profite pour rappeler « **qu'un maire ne décide pas seul et ne peut pas le faire** ». Les dossiers sont élaborés avec le groupe majoritaire, présentés en commissions, puis votés en Conseil municipal.

Vous trouverez ci-après une présentation simplifiée du premier budget de notre mandat 2020/2026.

Afin de poursuivre ces opérations, nous avons prévu d'emprunter pour la rénovation et le regroupement des classes maternelle et élémentaire dans l'école de Mormal. Cet emprunt modéré sera adapté en fonction des subventions obtenues, ce qui nous permettra de conserver nos capacités d'investissement et de poursuivre ainsi l'embellissement de notre ville.

La fiscalité communale est maintenue avec des taux d'imposition inchangés, même avec la réforme fiscale engagée par l'Etat depuis 2018 (voir l'information détaillée ci-après).

Nous faisons le pari de la vie, de la culture, de l'animation : la fête de la musique, le Cortège du Bouzouc et le Marché de Noël auront bien lieu. Dans les conditions actuelles, nous privilégions les animations en plein air. Même si les incertitudes demeurent et que les protocoles sanitaires doivent être rigoureusement respectés, nous devons continuer à aller de l'avant, remplis de dynamisme et d'espérance.

En attendant des jours meilleurs et la maîtrise de cette pandémie, je vous invite une fois de plus au respect des gestes barrières et au civisme qui va avec.

Pour celles et ceux qui le peuvent, je tiens à vous souhaiter de bonnes vacances, que le repos vous soit profitable. Vous serez donc un certain nombre à quitter votre domicile, fermez bien vos portes, prévenez vos voisins de votre absence.

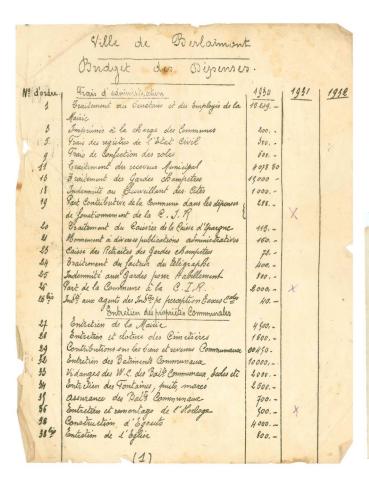
Prenez bien soin de vous et de tous vos proches et continuons ensemble à faire face à cette épidémie.

Avec mon dévouement, Michel Hannecart, Maire.





D'HIER A AUJOURD'HUI





Rue de la Croix, rue de l'église... Les noms ont changé mais c'est bien notre actuelle rue du 05 novembre.





La rue du 05 novembre de nos jours.

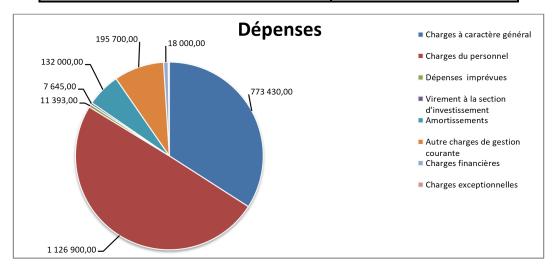


BUDGET PRIMITIF 2021

Section de fonctionnement

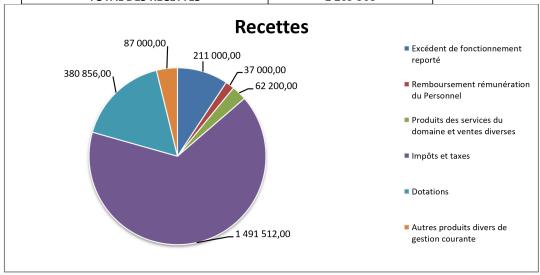
<u>Dépenses</u>

Charges à caractère général	773 430
Charges du personnel	1 126 900
Dépenses imprévues	11 393
Virement à la section d'investissement	7 645
Amortissement	132 000
Autre charges de gestion courante	195 700
Charges financières	18 000
Charges exceptionnelles	4 500
TOTAL DES DEPENSES	2 269 568



Recettes

Excédent de fonctionnement reporté	211 000.00	
Remboursement rémunération du Personnel	37 000.00	
Produits des services du domaine et ventes	62 200.00	
diverses		
Impôts et taxes	1 491 512.00	
Dotations	380 856.00	
Autres produits divers de gestion courante	87 000.00	
TOTAL DES RECETTES	2 269 568	



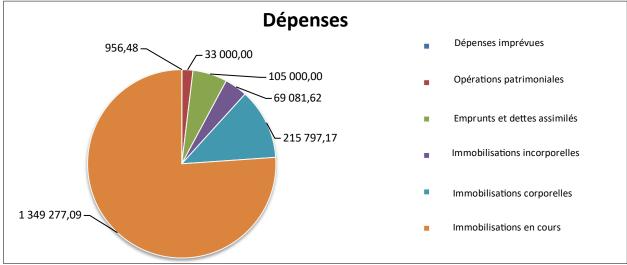


BUDGET PRIMITIF 2021

Section d'investissement

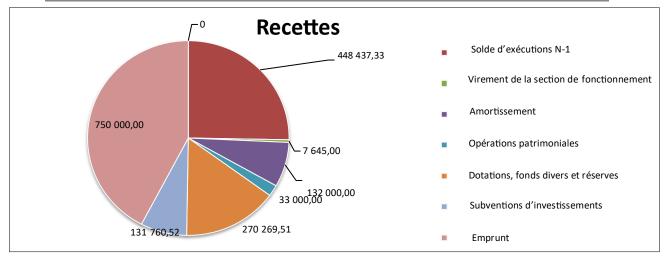
Dépenses:

Dépenses imprévues	956.48		
Opérations patrimoniales	33 000.00		
Emprunts et dettes assimilés 105 000.00			
Immobilisations incorporelles	69 081.62		
Immobilisations corporelles	215 797.17		
Immobilisations en cours	1 349 277.09		
TOTAL DES DEPENSES	1 773 112.36		



Recettes:

Solde d'exécutions N-1	448 437.33		
Virement de la section de fonctionnement	7 645.00		
Amortissements	132 000.00		
Opérations patrimoniales	33 000.00		
Dotations, fonds divers et réserves et 1	270 269.51		
Subventions d'investissements	131 760.52		
Emprunt	750 000.00		
TOTAL DES RECETTES	1 773 112.36		





ETAT D'AVANCEMENT DU REGROUPEMENT DES ECOLES

Quelques rappels et précisions

Pour la sécurité, le confort des enfants et pour répondre aux demandes de scolarisation dues à l'évolution démographique des prochaines rentrées, le rassemblement des écoles « maternelle Denoyelle » et « élémentaire de Mormal » en une seule structure, est devenu une nécessité.

Comment la « fusion » est devenue un « regroupement » ?

Si le changement d'implantation et de transformation d'une école dépend de la commune (la décision appartenait au Conseil municipal), la création des postes des enseignants est de la compétence de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale qui a pris la décision de garder les deux postes de direction. Notre projet est donc devenu un « regroupement » et non plus une « fusion ».

Information sur l'avancement du regroupement

Notre projet de regroupement s'appuie sur l'idée que :

- ⇒ la sécurité des enfants de la maternelle Denoyelle est menacée : en effet, la restauration scolaire est assurée au sein de l'école de Mormal. Ainsi les enfants de la maternelle (dont certains sont âgés de 3 ans) doivent faire, à chaque pause méridienne, un trajet d'environ 600 mètres (AR) malgré les caprices du temps, et longer une route départementale très fréquentée nécessitant toute la vigilance des accompagnatrices.
- ⇒ l'école de Mormal dispose de classes non utilisées qui, après leur aménagement, permettront d'installer les enfants:
- des classes élémentaires, à l'étage, dans 9 classes, desservies par un couloir dont l'accès PMR a été rendu possible grâce à l'installation d'un ascenseur en 2017, soit une capacité d'accueil de 225 élèves (pour 144 actuellement), si on se base sur moyenne de 25 élèves par classe

• des classes maternelles seront quant à elles aménagées au rez-de-chaussée car nous disposerons de 7 locaux permettant la création de 5 classes, 1 salle de motricité et 1 dortoir, soit une capacité d'accueil de 125 élèves (pour 98 actuellement), si on se base sur une moyenne de 25 élèves par classe.

La circulation des enfants entre les classes maternelles sera facilitée par un couloir (existant dans le bâtiment situé rue de la Tête noire) prolongé par une coursive extérieure installée sur les faces des deux autres bâtiments. Deux blocs sanitaires spécifiques pour les enfants de la maternelle, seront accessibles par la coursive, de même que les locaux spécifiques complémentaires comprenant : salle de réunion, tisanerie, laverie et bureau de direction.

L'accès des écoliers se fera par deux entrées, du parking de la rue de la Tête noire : l'une prévue pour les enfants de la maternelle, l'autre pour les écoliers des classes élémentaires.

Des aménagements de sécurisation ont été installés pour l'accès au parking, avec l'installation des feux tricolores.

Les enfants des classes maternelles bénéficieront d'une deuxième cour.

Ce projet a été confié au Cabinet d'Architectes « Palabres » de la région parisienne, après un appel d'offres auquel ont répondu 7 cabinets d'architectes, suivant les études d'avant-projet réalisées par Mme Sauvage, architecte à Aulnoye-Aymeries.

Le « permis de construire » est déposé, les travaux seront réalisés en plusieurs étapes durant les différentes périodes de vacances scolaires, à partir de novembre 2021 afin que notre objectif de « regroupement » soit opérationnel pour la rentrée scolaire de septembre 2022.





8 mai

C'est en comité restreint qu'a eu lieu la commémoration de l'armistice du 08 mai 1945.

Les mesures sanitaires nous ont empêchés une nouvelle fois de célébrer cet anniversaire avec le concours de l'harmonie municipale et la participation de la population au défilé.

Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra de retrouver les meilleures conditions pour célébrer la fête nationale du 14 juillet et l'armistice du 11 novembre 1918.



Dans le cadre de la réouverture de la Sambre à la navigation fluviale, l'Escape Game « La Sambre aux Trésors » est organisé dans notre commune.

Votre mission : le temps s'est figé dans un passé proche; enfermé dans une pièce, vous devrez trouver les indices vous permettant de traverser les époques et l'histoire de la Sambre-Avesnois. Etes-vous prêt ?



Vous avez 60 minutes pour vous échapper!

Réservation obligatoire sur le site de l'Office du Tourisme Sambre Avesnois.

Prix : 15€ par équipe (2 à 5 personnes).



RÉOUVERTURE DE LA SAMBRE

Rendez vous le Vendredi 2 juillet 2021 à 18 h Placette du moulin

en même temps et à la même heure, comme les autres communes « mouillées »

Berlaimont dévoilera une banderole et lâchera des ballons.



LES PIONNIERS DE LA RÉOUVERTURE

Une quinzaine de bateaux de l'ANPEI (association nationale de plaisanciers)seront les pionniers de la réouverture, Ils partiront de Chauny le 9 juillet pour rejoindre Erquelinnes, premier port belge le 21 juillet (fête nationale belge)

Ils passeront l'écluse de Berlaimont le same 17 juillet en début d'après midi à partir de 13h30 jusque 17h .

Venez nombreux!!

UN NOUVEAU COMMERCE À BERLAIMONT

La réouverture de la Sambre aux bateaux de plaisance, c'est une opportunité à ne pas négliger pour Berlaimont et ses commerces.

Voilà qui explique sans doute le choix de créer sur les berges de la Sambre, au 10 Grand Rue, un restaurant qui vous accueillera 7 jours sur 7 sauf le dimanche midi.

« Sambre Kebab », tel est son nom. Vous goûterez ses spécialités : galettes et assiettes variées, burgers, menus tacos...

Vous y profiterez d'une belle vue sur la Sambre!









NOCES D'OR ET DE DIAMANT 2020 - 2021

Vous deviez fêter vos noces d'or ou de diamant en 2020. La pandémie en a décidé autrement.

Vous pouvez donc vous joindre aux jubilaires de 2021 pour que la fête soit totale le 17 octobre 2021.

N'oubliez pas, vous qui êtes concernés, de vous inscrire en mairie où vous aurez toutes les informations et précisions dont vous avez besoin.





VIE COMMUNALE ET SANTE



DON DU SANG C'EST CATASTROPHIQUE, IL FAUT DONNER!



Une journée normale à Berlaimont, c'est 90 dons. Les chiffres sont en baisse, ils sont tombés à 60 en mars. A moins de 60 dons, l'EFS se déplace à perte. Ils ont stoppé des collectes dans certaines communes de l'Avesnois pour cette raison. Berlaimont a été récupéré avec une reprise de collectes de 110 dons qui n'ont pas cessé de diminuer depuis la période Covid. Votre mobilisation est essentielle et votre don vital.

Continuez à programmer vos dons en privilégiant <u>les</u> rendez-vous sur :

« mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr »

lorsque cela est possible, sinon présentez-vous à la collecte le :

Mercredi 7 juillet 2021

(salle polyvalente, rue neuve, de 11h à 13h et de 14h30 à 18h)

Parlez-en autour de vous pour convaincre votre famille, vos amis, d'effectuer aussi ce geste essentiel et venez donner votre sang dans la bonne humeur et le partage d'une sympathique collation. Des « croque-monsieur » (jusque 13 h), des sandwiches avec baguettes du jour et des gaufres fraîches, en complément de la collation de l'EFS, vous seront offerts.

NON-ASSISTANCE

A PATIENTS EN DANGER

Parmi les centaines de personnes qui ont participé à la marche blanche ce samedi 29 mai, l'on comptait une délégation d'élus de BERLAIMONT. Eux aussi se sont mobilisés, ils ont à cœur de dénoncer la pénurie de médecins sur le territoire.

A ce propos, ils vous rappellent la construction d'une maison médicale sur le site de l'ancienne gendarmerie ; elle pourra accueillir différents professionnels de santé.

Qu'on se le dise....





Photo de Canal FM

COMMENT LUTTER LOCALEMENT

CONTRE LA PANDEMIE?

Pour renforcer l'accès aux tests COVID 19 sur la commune, une journée de dépistage gratuit a été organisée à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé. Elle a suscité l'intérêt des habitants pour le bien de tous.

Par ailleurs après les vacances de printemps, des tests salivaires ont été proposés aux élèves de l'école de MORMAL, bien sûr avec l'autorisation préalable de leurs parents.

Même si les mesures sanitaires sont assouplies, même si la situation tend à s'améliorer, il nous appartient de continuer à appliquer les gestes barrières et à porter le masque.

La santé est un bien très précieux, irremplaçable, sachons la préserver!



DES DEPARTS EN RETRAITE

Cette année l'heure de la retraite a sonné pour un enseignant et un membre du personnel communal.

Pour Monsieur QUINTIN, Directeur de l'école maternelle DENOYELLE « l'école est bientôt finie! » après de nombreuses années consacrées à la formation des enfants et un investissement sans failles lors des kermesses qu'il organisait chaque année pour le plus grand plaisir des petits et grands.

Quant à Anne-Marie LEMAIRE, elle s'est donnée sans compter au service de la commune, notamment pour le nettoyage des classes et le bon fonctionnement de la salle polyvalente et de la salle des fêtes.

A tous deux, nous souhaitons une longue retraite bien méritée.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Conformément aux directives nationales, la bibliothèque municipale pourra de nouveau vous accueillir à partir du 1er juillet dans le respect du protocole sanitaire.



Bonne retrate!

CENTRE DE LOISIRS

3 - 17 ANS

Du 09 au 27 août 2021 inclus

Dossier d'inscription à télécharger sur le site de la ville ou à retirer en mairie



DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS EN MAIRIE

<u>UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS</u> (LES MARDIS ET VENDREDIS MATIN)

EN TELEPHONANT AU 03.27.67.31.63.



POINT SUR... LES TRAVAUX DU VESTIAIRE DU TERRAIN DES SPORTS DAUBY-VASSEUR

Les travaux sont terminés. Les derniers contrôles, réalisés par le bureau Véritas sont en cours. Nous attendons le rapport définitif pour valider la réception avec l'Architecte.

Il reste à effectuer les peintures et l'installation du mobilier, à la charge du personnel communal (en régie). La construction de ces vestiaires était une nécessité pour l'USB, le club de football local qui devait impérativement avoir des infrastructures aux normes correspondant à son niveau régional.

Ce bâtiment de 235 m2 avec ses 2 grands vestiaires, ses loges pour les arbitres, un local infirmerie et les annexes nécessaires, sera mis à la disposition des membres du club.

Cet ensemble comprend également un grand espace pour le « club house » dont les grandes baies offrent une belle vue sur le terrain principal.

L'ancien vestiaire sera démoli courant 2022, le « club house » installé en centre-ville sera mis en vente.



DAUBY-VASSEUR

Nos nouveaux vestiaires s'intègrent parfaitement au stade DAUBY-VASSEUR. Mais au fait, savez-vous à qui renvoient ces deux noms ?

Ce sont deux berlaimontois morts pour la France alors qu'ils combattaient courageusement la progression des troupes allemandes en 1940.



Lucien DAUBY

Il est né en 1903 à BERLAIMONT de Julien OCTAVE et de Sophie Aline COLLERY. Il a épousé en 1925 Berthe dite « Suzanne » DELMARLE. Militaire du 84ème régiment d'infanterie de forteresse, il décède le 18 mai 1940 au lieu-dit « La Marette » à la Grande Carrière.

Armand VASSEUR

Il vit le jour en 1911 à HASNON (Nord).

Fils de Charles et de Berthe LECOEUVRE, il épousa en 1933 Jeanne JOUGLET, native de la commune. De ce mariage naquit Thérèse en 1938.

Il fut joueur de foot au club de BERLAIMONT. Adjudant au 84ème régiment d'infanterie, il faisait fonction d'officier de transmission.

Il mourut à AVESNES SUR HELPE le 17 mai 1940, abattu à bout portant par les allemands.

Il reçut à titre posthume la croix de guerre avec étoile d'argent.

Après le stade lui-même, les vestiaires perpétueront la mémoire de ces valeureux soldats.



VIE QUOTIDIENNE ET SECURITE

Pour votre sécurité, rappel des règles relatives au stationnement.

La règle générale qui s'applique pour le stationnement non matérialisé est la suivante :

- Stationnement côté IMPAIR :
- Stationnement côté PAIR :

EN CAS DE NON RESPECT DE CETTE RÈGLE, LE CONTREVENANT S'EXPOSE À UNE AMENDE DE 35€.

Pour un stationnement sur une place non matérialisée ou sur une place PMR (Personne à Mobilité Réduite), amende de 135€.

Dès le 1er juillet 2021, l'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) effectuera le relevé de ces infractions (verbalisation électronique).

AUCUNE ANNULATION OU RECLAMATION EN MAIRIE NE SERA POSSIBLE

Le souci de la municipalité est de lutter contre les stationnements gênants, sources de dangers, non de faire des profits (elle n'encaisse pas dans sa trésorerie le produit des amendes).



Par ailleurs nous mettons en place une permanence dès le 1er juillet, pour répondre à toutes vos questions en lien avec la sécurité, la tranquillité, la sûreté publique dans la commune, une permanence sera assurée en mairie <u>tous les</u> mardis de 14h à 15h30 par l'ASVP.

L'objectif est de vous guider pour défendre vos droits et d'envisager les actions que peut mener la municipalité pour résoudre les problèmes que vous rencontrez.



ENQUETE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise, du 23 juin au 17 juillet 2021, une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



La ville de BERLAIMONT compte une quarantaine d'associations.

Certaines ont répondu à nos sollicitations sur leurs activités ; pour mieux connaître les autres, vous pouvez trouver leurs coordonnées en mairie.



USB

« Papy » nous a quittés...

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès, le vendredi 21 mai 2021, de notre Vice-Président Yves MALEZIEUX que chacun appelait affectueusement « Papy ».

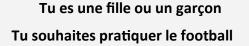
Il était une figure incontournable du foot berlaimontois.

Le dimanche, il aimait accueillir les équipes, il s'occupait beaucoup des jeunes, suivait les résultats de tous. « C'était quelqu'un de bien , d'impliqué et de fidèle » souligne Jimmy CORNUT, Président de l'US BERLAIMONT.

Trop vite disparu, « Papy » n'a pas eu la chance de voir vivre les nouveaux vestiaires.

Lors de ses obsèques, les clubs de BERLAIMONT et de PONT SUR SAMBRE lui ont rendu hommage par une haie d'honneur à la sortie de l'église.

A son épouse, son fils, ses petits enfants, nous adressons nos plus profondes condoléances.





Viens nous rejoindre au Club de L'US BERLAIMONT

Nous t'accueillons au stade DAUBY VASSEUR :

Tu es né en	Catégorie	Jours d'entraînement	
2016/2017	Babyfoot Le samedi de 11h00 à 12h1		
2013/2014/2015	École de foot Le samedi de 10h30 à 12h0		
2012	U10	Le mercredi de 14h30 à 16h00	
2011	U11	Le mercredi de 14h30 à 16h00	
2010	U12	Le mercredi de 16h00 à 17h30	
2009	U13	Le mercredi de 16h00 à 17h30	
2008	U14	Le mercredi de 17h30 à 19h00	
2007	U15	Le mercredi de 17h30 à 19h00	
2006/2005	U16/U17	Le jeudi de 19h00 à 20h30	
2005/2004	U18	Le mercredi de 19h00 à 20h30	

Contact section jeunes : Jonathan BIDOIS au 06.21.78.09.09

Contact école de foot : Jimmy CORNUT au 06.79.67.85.94



Photo de l'Observateur



SOCIETE DE PECHE

Le Bureau de notre AAPPMA s'est réuni le 23 mars en comité restreint, mais avec l'aval de ses sociétaires et de son bureau.

Ses manifestations ou rendez-vous ont été validés.

Quelques informations:

- Même si le nettoyage des Hauts de France a été annulé, notre société de pêche a réalisé un nettoyage sur le secteur entre l'écluse de BERLAIMONT et SASSEGNIES en petit comité.
- L'AAPPMA maintient son concours annuel le 17 juillet à AYMERIES cette année (la demande a été faite dans les temps)
- Notre association espère accueillir les enfants des centres aérés de BERLAIMONT cet été, pour une initiation à la pêche à la ligne, en canal.

Pour rappel, les cartes de pêche sont toujours en vente au KIM sur la place de BERLAIMONT.

Président : Bruno PARIS

Email: bruno.g.paris@gmail.com

SOCIETE DE CROSSE « Les intimes »

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la reprise de notre entraînement le samedi 03 juillet.

Voici le calendrier de nos prochaines activités :

- Samedi 07 août
- Samedi 04 septembre (concours de la ducasse)
- Samedi 02 octobre (finale)

Email: ludivinetoni1@gmail.com





Association Cadance

Nous sommes une association de danse Modern Jazz qui existe depuis septembre 2015 à BERLAIMONT. Notre activité est la danse amateur.



Nous accueillons des danseurs et danseuses dès l'âge de 4 ans.

Les cours de danse ont lieu de septembre à juin.

Un gala de fin d'année est organisé fin juin afin de vous faire profiter des chorégraphies réalisées tout au long de l'année.

Vous souhaitez vous dépenser tout en vous amusant dans une ambiance familiale?

Ne cherchez plus, rejoignez notre association!

Présidente : Noémie ROGIER

Email: nono-r59620@hotmail.fr



APEL Ecole St Michel

L'APEL est une association dynamique de parents d'élèves à destination des familles et des enfants scolarisés au sein de l'Ecole St Michel (20, rue Fernand Thomas à Berlaimont). Durant l'année scolaire, nous mettons en place diverses actions. En 2020-2021 et malgré la pandémie liée à la COVID, nous avons pu réaliser quelques projets avec les enfants.

Nous mettons en place des ventes diverses au cours de l'année afin de récolter de l'argent. Nos actions ont pour but de financer les activités et sorties scolaires, l'achat de matériel, les interventions diverses...

En lien avec la thématique du projet scolaire, nous avons organisé 2 semaines évènements autour de l'environnement. Nous participons également aux travaux de l'école : peintures, bricolage.

Si vous souhaitez nous connaitre, nous suivre, ou encore nous rejoindre, rendez-vous sur notre page facebook : APEL Ecole St Michel Berlaimont ou en nous appelant au 03.61.21.99.09



APE COLLEGE

Janvier 2011 a vu la création d'une association au sein du collège Gilles de Chin. Son but est d'apporter une aide pour répondre aux besoins des élèves, notamment en organisant des actions pour récolter des fonds.

Deux actions ont déjà été menées : vente de flamiches, pizzas, lasagnes. Une autre est en cours : commande groupée de fournitures scolaires pour la rentrée de septembre 2021 proposée aux parents d'élèves.

L'association compte actuellement 6 membres : 5 berlaimontoises et 1 levalloise.

N'hésitez pas à les rejoindre pour proposer vos idées et vous associer aux projets.

Email : ape.collègegdc@gmail.com

Association C.A.L.E.C.H.E.'s Country Club

Comité Associatif Local pour l'Entraide, l'Harmonie et l'Entente



Vous êtes intéressé par la pratique de la Danse Country, la Line Dance ou encore la Square Dance ?

N'hésitez pas, rejoignez notre association!

Reprise des cours le jeudi 02 septembre 2021 dès 18h.

Pour toute information, contactez Laëtitia ou Hervé MALAQUIN

Les membres se rassemblent tous les lundis et jeudis de 18h à 20h, salle des banquets, rue des écoles.

Email: ass.caleche@gmail.com



Les volontaires berlaimontoises

L'association prévoit de reprendre les cours le lundi 06 septembre à 16h.

En fonction de la situation sanitaire, les cours auront toujours lieu les lundis et jeudis (sauf vacances scolaires) de 16h à 17h, salle des sports E. et C. Guny. L'adhésion est de 40€ pour l'année y compris l'assurance sportive.

ASSOCIATION CLUB DES RETRAITES

Notre association vise à rassembler des personnes en partageant des moments de convivialité (jeux de société, sorties, anniversaires, repas de Noël...). Elle permet aussi de participer à la vie communale.

Président : Jean Marie MERESSE

2 03.27.63.84.17





DU CANTON DE BERLAIMONT

LE BRIDGE S'ADAPTE POUR JOUER EN TOUTE SÉCURITÉ

Durant cette période de confinement notre club, comme beaucoup d'autres, a été contraint de baisser le rideau.

De nouveau, nous pouvons accueillir nos joueurs en continuant de respecter les gestes barrières et les mesures sanitaires mises en place par le club selon les consignes fédérales et municipales.

Avec l'espoir de nous retrouver tous ensemble dans la bonne humeur!

Nous reprenons nos tournois tous les vendredis à partir du 04 juillet 2021.

Nos projets pour la saison 2021-2022 :

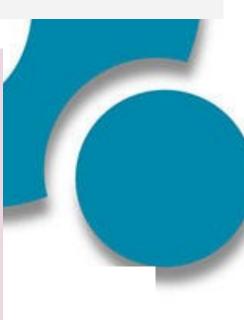
- Organiser nos tournois de régularité le vendredi, le mardi ou mercredi soir 1 à 2 fois par mois.
- Participer aux tournois des clubs avesnois, aux compétitions fédérales.
- Prendre contact avec le collège pour proposer une initiation au bridge scolaire avec l'aide du comité des Flandres.

Association Générale des Familles (AGF) (Aulnoye et Berlaimont)

La situation sanitaire n'étant pas stabilisée et variable, les Membres du CA de l'AGF ont fait le choix de reprendre les activités à partir du début septembre (détails communiqués fin août) :

- <u>à Berlaimont</u> (groupes de 10 à 12 adhérents maximum) : Atelier Mémoires, Club Informatique, Club Dictée et Art Floral
- <u>à Aulnoye-Aymeries</u> : Bourse aux vêtements des 5, 6 et 7 octobre 2021 (Dépôts le 5, Vente les 6 et 7, Reprises le 7 fin de journée).

Les Membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances en espérant vous revoir nombreuses bientôt!





INFOS PRATIQUES

TAXE FONCIERE

Ne vous méprenez pas, la taxe foncière communale sur les propriétés bâties n'augmente pas en dépit de certaines apparences.

En réalité, une nouvelle réforme fiscale pour les collectivités entre en vigueur avec la disparition annoncée de la taxe d'habitation à l'horizon 2022. Pour compenser cette perte, les communes vont désormais recevoir la part du foncier bâti que percevait jusqu'alors le département.

Concrètement, cette part (taux 19.29) va donc changer de colonne sur la feuille d'imposition que vous recevrez en septembre, elle sera ajoutée à la taxe communale (taux 14.97). Le montant total sera de 34.26%.

Soyez rassurés, vous ne paierez pas davantage sauf si vous avez transformé un bâtiment en habitation ou si vous avez réalisé une extension de votre logement.

	TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe on ménagi
	Taux 2019	14,97 %	- %	5,00 %	19,29 %	0,469 %	
	Taux 2020	14,97 %	%	5,00 %	19,29 %	0,315 %	
	Adresse						
	Base ①	2180		2180	2180	2180	
paties	Cotisation	326		109	421	7	
	Cotisation lissée ②	+'					
ses	Adresse						
Proprietes	Base ①						
2	Cotisation						



ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Les mesures sanitaires restrictives nous conduisent à organiser les deux journées de vote du 20 et du 27 juin 2021 dans la salle de sports plutôt que dans la salle des fêtes qui ne peut accueillir les 6 bureaux de vote indispensables avec tous les assesseurs pour deux élections (Conseil Régional et Conseil Départemental).



LE VOTE PAR PROCURATION

Vous souhaitez voter mais vous êtes absent lors des votes ou vous ne pouvez vous déplacer ? 2 procédures sont possibles :

• La procédure papier

C'est la démarche traditionnelle. Vous devez contacter le commissariat de police pour formuler votre demande de vote par procuration.

2 La procédure « dématérialisée »

Vous pouvez établir une procuration à partir du lien suivant : www.maprocuration.gouv.fr

- Le mandant (l'électeur qui ne peut se déplacer le jour du vote) accède à la téléprocédure en se connectant avec le télé-service « France connect ». Il indique son adresse électronique, sa commune d'inscription, son mandataire (celui qui va voter pour lui).
- > Il reçoit alors une référence d'enregistrement à 6 chiffres et lettres sur le site et par voie électronique.
- Le mandant doit ensuite présenter cette référence d'enregistrement et un titre d'identité à une autorité habilitée. Pour cela, il se rend dans le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de son choix qui procède à des vérifications.
- > Après validation, la procuration est transmise automatiquement par voie dématérialisée sur le portail dédié aux mairies.
- ▶ Le mandant est informé par l'envoi d'un courrier électronique.



ENSEMBLE FLEURISSONS NOTRE VILLE!
PROLONGATION DOS INSCRIPTIONS

Conscients du début de saison difficile pour nos amis jardiniers, en raison des mauvaises conditions météorologiques qui ont fortement perturbé et retardé la végétation, nous avons décidé de prolonger l'opération « œuvrons pour la biodiversité » et les inscriptions au concours 2021 **jusqu'au 27 juin**. Les inscrits à la catégorie jardin paysager et potager seront contactés pour définir une date de passage du jury.

Jardinier confirmé ou débutant, vous possédez 2 jardinières ou 3 000m² de jardin ? Peu importe! rien n'est ridicule, bien au contraire!

(NSCRIVEZ-VOUS!PORTICIPEZ!EMBECCISSEZ!

Embellissement du Cadre de Vie

Depuis l'automne dernier vous avez pu noter l'effort d'embellissement que nous réalisons. Des massifs ont été valorisés pour certains, créés pour d'autres, rue Wibaille Dupont, Place du Petit Paris, Cité du Gard, rue de Klotten, et à l'entrée du stade.



De nouveaux bacs aux couleurs du mobilier urbain, en harmonie avec les menuiseries de la salle des fêtes, ont été installés récemment, notamment dans la rue du 05 novembre.





Des vivaces sont également intégrées dans les massifs, comme au carrefour des notaires. Ces aménagements paysagers sont un investissement qui traduit un souci d'harmonie durable.

Embellir la ville c'est aussi apporter un fleurissement estival haut en couleurs!

2020, avec l'arrivée du Covid, avait totalement bouleversé nos pratiques. Cette année, nous avons voulu « marquer le coup » en faisant encore mieux ! toutes les jardinières et suspensions ont repris leur place, et quelques-unes ont été ajoutées.

Pour cela nous remercions les employés communaux et les élus passionnés qui ont planté pas moins de 2 400 annuelles,1 200 arbustes, 350 bulbes, 350 vivaces, 27 arbres, et 200 m² de mélange fleuri!

N'oublions pas les 150 sachets de graines que vous êtes venus récupérer et qui représentent pas moins de 300 m² de mélange fleuri supplémentaires sur la commune en faveur de la biodiversité. LA NATURE VOUS DIT MERCI!



Biodiversité

A la suite du bilan écologique de nos infrastructures réalisé par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, nous avons été retenus pour que soient implantés un nichoir à chouettes effraies, 3 nichoirs à chauves-souris, 1 hôtel à insectes, et un nichoir à mésanges.

Ceci est la première phase d'un plan biodiversité faune/flore que nous travaillons activement avec le PNR Avesnois.

L'AGENCE DE L'EAU DONNE LA PAROLE AU PUBLIC POUR L'AVENIR DE L'EAU!



Nous vous invitons à donner votre avis sur le site « agissonspourleau.fr » afin d'aider à la réalisation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

Il sera le document principal pour la mise en œuvre de la politique de l'eau sur le bassin Artois-Picardie dont nous faisons partie.

L'eau douce est une ressource épuisable quand elle est mal gérée. Alors :

- Agissez dès maintenant comme le fait déjà la commune avec l'utilisation d'eau de pluie pour l'arrosage des plantes,
- Récupérez l'eau de pluie pour votre jardin, vos toilettes et pour laver votre voiture...
- Réduisez vos consommations d'eau potable en privilégiant les douches aux bains, en coupant le robinet durant le brossage des dents...
- Réduisez l'usage de produits phytosanitaires (désherbants) qui polluent les nappes phréatiques.

c'est bon pour la nature et pour votre porte-monnaie!



NUISANCES SONORES

NUISANCES SONORES

Les relations de bon voisinage peuvent être compromises pour toute sorte de bruits (tondeuse, tronçonneuse, travaux de bricolage, batteries...).

Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble!

Même consigne pour les motos et tous les moteurs bruyants.

Que chacun ait conscience de sa responsabilité!



QUAND PUIS-JE FAIRE

DES TRAVAUX

DE JARDINAGE,

DE BRICOLAGE ?*

- De 08h à 12h et de 14h à 20h la semaine
- ⇒ Les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
- Voir arrêté municipal n°2015/055 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

POUBELLES

La collecte des poubelles a lieu à BERLAIMONT chaque jeudi. Vous pouvez les déposer sur le trottoir le MERCREDI uniquement à partir de 16h, et vous devez les rentrer au plus tard avant 08h le VENDREDI (cf article 1 de l'Arrêté 236 du 14.09.2020).

Nous rappelons que les poubelles qui ne sont pas rentrées encombrent les trottoirs, ternissent notre cadre de vie et constituent même un danger pour les piétons. Nous comptons sur votre compréhension et votre réactivité.

Toutefois si vous ne disposez pas d'un espace de stockage suffisant dans l'enceinte de votre habitation, vous <u>devez</u> vous faire connaître en mairie. Une autorisation dérogatoire vous sera délivrée. Elle sera valable jusqu'à ce qu'une solution de stockage soit trouvée entre vous usager et la commune (article 3 de l'Arrêté du 14.09.2020).

RAPPEL

Les habitants qui ne respecteront pas les règles édictées par l'autorité territoriale encourent une amende de 35€ (article 5 de l'Arrêté Code Pénal article R 632-1).

Les agents de collecte sont passés... Je ne traîne pas dans la rue!

UN RAPPEL! LES FEUX SONT INTERDITS DANS LES JARDINS.



Pour votre santé et la préservation de la nature, conformez-vous à la loi!

COLLECTE DES DECHETS VERTS SUR RENDEZ-VOUS

En contactant l'association SYNERGIE au 06.25.86.89.66 ou par mail :

dechets-verts@association-synergie.fr

DATES DE PASSAGE DANS LA COMMUNE

- > Du lundi 19 au vendredi 23 juillet 2021
- Du lundi 09 au vendredi 13 août 2021
- Du lundi 13 au vendredi 17 septembre 2021
- Du lundi 11 au vendredi 15 octobre 2021



UN ÉTABLISSEMENT EN MARCHE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Depuis de nombreuses années, l'école de Mormal se bat pour l'environnement et notamment supprimer les déchets dans la cour de récréation.

Pour toutes les bonnes idées et actions des élèves, l'école a reçu, de l'Académie de Lille, le label E3D niveau 2 (approfondissement) qui récompense les établissements en démarche de développement durable.

Parmi nos diverses actions, la classe de CP a créé un hôtel à insectes, il y a quelques temps et a planté des arbres.

Chaque année, les élèves ramassent des pommes dans un verger pour fabriquer des jus bio et délicieux. Ce sont quelques exemples parmi d'autres en cours ou en projet.

Le développement durable n'est pas réservé à « l'Ecole » ! Nous espérons donc que nos actions ne soient que le début d'une grande marche vers un avenir plus respectueux de la nature car c'est l'affaire de TOUS

Les élèves de CM2 de l'école de MORMAL









AUX DEPOTS SAUVAGES SUR L'ESPACE PUBLIC!



LA PROPRETE DE LA COMMUNE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

Les dépôts sauvages de déchets sont interdits par la loi et passibles d'une amende. Ils génèrent des dangers sanitaires et coûtent cher à la collectivité pour leur enlèvement.

Il est rappelé à tous qu'une déchetterie existe à AULNOYE-AYMERIES, que des poubelles sont mises à disposition de chaque foyer.

LES ENCOMBRANTS,

C'EST A LA DECHETTERIE!

OU PROCHAIN PASSAGE:

LE LUNDI 20 DECEMBRE 2021

UNE INITIATIVE EXEMPLAIRE

Nous relayons l'information diffusée notamment par la radio CANAL FM. Deux jeunes berlaimontois Théo et Chloé adeptes du « Paddle » sur la Sambre ont, lors de leur « navigation », déploré entre BERLAIMONT et SASSEGNIES la présence de déchets qu'ils n'ont pas mangué de ramasser.

Bravo pour ce geste citoyen, bravo pour ce souci de préserver un paysage pittoresque auquel nous sommes attachés.

Que cette initiative puisse inspirer tous ceux et toutes celles qui jettent n'importe où mégots, papiers, tickets à gratter, cannettes et autres, ou qui abandonnent même sur les trottoirs leurs masques!





AGENDA

Samedi 19 juin

À partir de 11h30

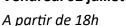
▶ Fête de la musique sur le parking du collège et c'est nouveau—un concours de chants "The Voice"

Lundi 28 juin

Après-midi

> Piano sur l'eau « Piano du lac » sur la Sambre Spectacle gratuit offert par la municipalité

Vendredi 02 juillet



 Lâcher de ballons pour marquer la réouverture de la Sambre à la navigation de plaisance

Mercredi 07 juillet

De 11h à 13h et de 14h30 à 18h

Don du sang - salle polyvalente

Sang. Song

Mercredi 14 juillet

Fête Nationale

Samedi 31 juillet

De 09h30 à 17h

> Escape game « La Sambre aux Trésors » (Grange face à la mairie)

Jeu ouvert aux jeunes, organisé et animé par l'Office de tourisme de MAUBEUGE (réservation nécessaire sur le site de l'Office de tourisme)

11-12-13 septembre

Hauts de France propres

Dimanche 19 septembre

De 09h00 à 17h00

▶ Fête du patrimoine : Exposition et conférence consacrées à la Sambre par Patrice LOGEARD

De 10h00 à 14h30

Manifestation pédestre ouverte à tous « Parcours Escales Sambre »

De 12h00 à 13h00

 Apéritif concert par l'harmonie municipale - la Grange

Samedi 25 septembre

Après-midi

> Jeux de la ducasse pour les enfants et fête foraine

À partir de 22h30

> Feu d'artifice sur les berges de la Sambre



Dimanche 26 septembre

> Fête foraine et cortège du Bouzouc

Mercredi 29 septembre

De 11h à 13h et de 14h30 à 18h

> Don du sang - salle polyvalente



Vacances de la Toussaint

Jeux gonflables

Dimanche 03 octobre

Repas des aînés

Samedi 09 octobre

Nuit de la chouette en collaboration avec le PNRAvesnois



Dimanche 17 octobre

> Noces d'or et de diamant

Jeudi 11 novembre

> Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

20 et 21 novembre

Marché de Noël

Mercredi 1er décembre

De 11h à 13h et de 14h30 à 18h

> Don du sang - salle polyvalente



Lundi 20 décembre

Collecte des encombrants



DROIT D'EXPRESSION

« Rien ne va de soi, Rien n'est donné, Tout se construit »

G. BACHELARD

Voici maintenant près d'un an que nous avons été élus. Cette année marquée par les difficultés et les contraintes consécutives à la pandémie pourrait laisser croire que tout est à l'arrêt dans notre ville. Il n'en est rien, nous travaillons à la mise en œuvre de notre programme électoral. Nous prenons des décisions collectivement après des échanges fructueux et mûre réflexion.

Quoi que puissent penser certains esprits chagrins, nous avons le souci d'AGIR dans l'intérêt de tous mais nous sommes aussi tributaires de la lourdeur et des lenteurs administratives. Il faut le savoir! Il ne suffit pas de dire, l'essentiel est de concrétiser et rien ne s'est jamais fait du jour au lendemain. Pas de baguette magique encore... Sachez que nous sommes amenés à travailler en collaboration avec nombre de services : de la région, du département, la communauté d'agglomérations et du parc de l'Avesnois.

Malgré ces complications inhérentes à toute gestion de commune, notre vœu le plus cher est que BERLAIMONT soit toujours attractif et vous offre la sérénité dont chacun a besoin aujourd'hui plus que jamais.

Nous espérons vivement pouvoir vous réserver pour le second semestre 2021 les moments de convivialité et les manifestations festives qui vous ont manqué et auxquels vous aspirez. Après des mois d'efforts, vous le méritez.

Nous vous souhaitons à tous de goûter au mieux les charmes des jours d'été.

Liste majoritaire: M. HANNECART, M. DOCTOBRE, JL. GODIN, S. DELVALLEE, D. GRIERE, F. FOSTIER, P. LEGRAND, MF. BAUDRY, PH. ROLAND, B. CARPENTIER, MC. LABOUREUR, B. DEBIONNE, C. SQUELART, N. BAYART, S. BOUCHEZ, M. GROULT

Au dernier conseil municipal, nous avons voté contre le budget proposé par le maire car il ne correspond pas à notre volonté de développement de notre ville (projet de l'école insatisfaisant cour de récréation des élèves de maternelle, cantine scolaire pas prises en compte, manque de dynamisme, de perspectives etc.). 40000€ Cout annuel d'une maison de santé à Berlaimont «sans médecins » est-ce bien raisonnable ?

Comme nous, vous circulez dans la ville et vous déplorez l'état dégradé de notre cœur de ville .Ici et là, en plus de la maison en ruine, des murs s'effritent, des toits menacent notre sécurité d'usagers de la voie publique: nous circulons entre des barrières!

Mais que fait le maire?

Face à la négligence des propriétaires, lui seul a le pouvoir de police générale et police spéciale pour mettre en route la procédure de péril ordinaire et établir l'arrêté. Ce sont des procédures longues et dans la mesure où le délai commence à courir au jour de la notification au propriétaire, il est nécessaire d'être réactif et d'agir vite.

Nous avons conscience que chaque citoyen est responsable de son cadre de vie mais quand il y a défaillance c'est au maire de prendre les décisions pour y remédier. Nous alertons lors des assemblées municipales sur l'état de propreté de la commune: ruelles sales, poubelles en permanence sur les trottoirs, stationnement sauvage avec difficulté de circuler pour les piétons. Berlaimont a installé des bacs fleuris et participe au concours des villes fleuries, va t'on recevoir une récompense au concours des poubelles qui fleurissent sur les trottoirs!

Serge Marie Liste Bien Vivre Ensemble à Berlaimont

Chères Berlaimontoises, Chers Berlaimontois

Avec l'arrivée des beaux jours et de la vaccination, nous espérons voir la fin de la pandémie qui nous touche depuis plus d'un an et enfin reprendre notre vie d'avant.

Les vestiaires du foot sont bientôt terminés, c'est un bel outil pour nos joueurs à qui nous souhaitons de nombreuses victoires et de gravir tous les échelons.

Nous restons néanmoins vigilants sur l'ensemble des sujets qui touchent notre commune :

Le projet de regroupement des écoles qui n'est toujours pas réellement chiffré et son parking trop petit.

Le contournement des poids lourds, la création de chicanes dans les rues Wibaille Dupont et Duboc.

Trois ans après son inauguration, la rue du 5 novembre ne compte plus les malfaçons. Notre Communauté de Communes nous a signifié son désengagement financier et nous laisse la charge des réparations.

M le Maire affirme régulièrement travailler seul et prendre l'entière responsabilité de ses décisions, mais finalement ce sont les habitants de Berlaimont, électeurs d'hier qui financent ses actions.

Comme vous le voyez les sujets sont nombreux.

Enfin nous souhaitons une bonne retraite à M QUINTIN instituteur et directeur reconnu de l'école maternelle.

Nous vous souhaitons un bel été et restons à votre disposition. Vous pouvez nous joindre par mail : Berlaimontpvav@gmail.com ou sur Facebook et Messenger Berlaimont pour vous et avec vous.

Françoise ROUSIES, Christine CAILLEAUX et Christophe SCULFORT